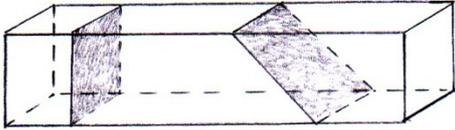


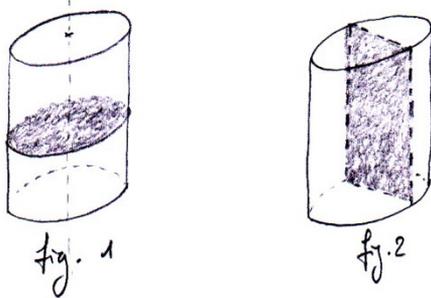
CH 09 : Sections d'un solide par un plan.

Def 1 : Une « section plane » d'un solide est la forme de la coupe de ce solide par un plan.

Pté 1 : La section d'un parallélépipède rectangle par un plan parallèle à l'une de ses faces ou l'une de ses arêtes est un rectangle.



Pté 2 : La section d'un cylindre par un plan parallèle à sa base est un cercle.



Pté 3 : La section d'un cylindre par un plan parallèle à son axe est un rectangle.

Voir figure 2 ci-dessus

Pté 4 : La section d'une pyramide ou d'un cône par un plan parallèle à sa base est une figure de même nature que cette base.

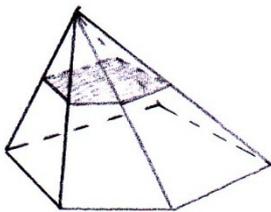


figure 1

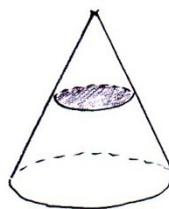


figure 2